



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - Séance du 19 septembre 2022

Nombre de membres du conseil : 46	Quorum : 24
En exercice : 46	
Présents à la réunion (à l'ouverture) : 38	Date convocation : 13/09/2022
Pouvoirs de vote : 2	Date d'affichage : 13/09/2022

L'an deux mille vingt et deux, le dix-neuf septembre, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle Saint Clair de Port Sainte Marie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

**Délibération n°90-2022 – Eau et Assainissement****EAU47 – Election de nouveaux délégués pour les communes de Saint-Léon et de Saint-Salvy**

*Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Préfecture : 26/09/22  
Publication : 26/09/22*

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par ...	Pouvoir à ...	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	X					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X					
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain	X					
	BIDET Valérie	X			Arrivée à 17h50 – délibération n°84-2022		
	MELON Christophe	X					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël			X	Pouvoir à BEUTON Michèle		
	LEVEUR Brigitte			X	Pouvoir à PEDURAND Michel		
PEDURAND Michel	X						
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	X					
BOURRAN	PILONI Béatrice					X	
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	X					
	ORLIAC Dominique					X	
COURS	JANAILLAC Nicolas	X					
DAMAZAN	MASSET Michel	X					
	ROSSATO Stéphane	X					
	AGOSTI Christine	X					
FREGIMONT	PALADIN Alain	X					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOË J-Marie	X					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie	X					
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	X					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	X					
MONHEURT	ARMAND José	X					
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	X					
NICOLE	COLLADO François	X					

PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques					X	
	GENTILLET J-Pierre	X					
	ARCAS Elisabeth	X					
	LIENARD Pascale	X					
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X					
	RUGGERI Aldo	X					
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X					
RAZIMET	TEULLET Daniel	X					
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne	X			Arrivée à 17h50 – délibération n°84-2022		
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard					X	
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	X					
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X					
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X					
SAINT-SARDOS	MAS Xavier		X		Suppléé par FONTANILLE Pierre		
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	X					
<i>Soit, pour cette séance :</i>		40	2			4	

A été nommé Secrétaire de séance : Nathalie BUGER

**Délibération n°90-2022 – Eau et Assainissement**  
**EAU47 – Election de nouveaux délégués pour les communes de**  
**Saint-Léon et de Saint-Salvy**

*Acte rendu exécutoire après le dépôt  
en Préfecture : 26/09/22  
Publication : 26/09/22*

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°174.2019 du 04 décembre 2019, la Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a transféré à Eau47 les compétences « Eau potable » / « Assainissement (collectif et non collectif) », à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Vu** les délibérations n°55-2020, 82-2020, 48bis-2021, 118-2021, 11-2022 désignant les représentants de la Communauté de communes à EAU47,

**Considérant** les modalités de désignation visées par l'article L 5211-1 et L 2121-21 du CGCT,

**Considérant** la démission du conseil municipal de la commune de Saint Léon de Madame Marie Line CRAGNOLINI (représentante titulaire de Eau47),

**Considérant** la demande de la commune de Saint Léon de désigner à sa place, en tant que représentant titulaire au Syndicat EAU47, Monsieur Jean-Michel HUET et d'attendre les élections municipales partielles à venir pour désigner le représentant suppléant,

**Considérant** la demande de la commune de Saint Salvy de remplacer son représentant titulaire, Monsieur Marc PENICAUD, par Monsieur Sébastien PIERRE et son représentant suppléant, Monsieur André FERNANDEZ, par Madame Martine MASSOU,

Monsieur le Président précise, qu'en application de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, l'organe délibérant d'un EPCI peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes mentionnées à l'article L5711-1, dont le Syndicat EAU47.

En conséquence, Monsieur le Président demande aux membres du conseil communautaire de ne pas procéder par vote à bulletin secret,

Ceci exposé,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

*42 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention*

- 1- **Ne procède pas** par un vote à bulletin secret ;
- 2- **Déclare** élu délégué titulaire pour la commune de Saint-Léon : Monsieur Jean-Michel HUET
- 3- **Déclare** élu pour la commune de Saint-Salvy :
  - Délégué titulaire : Monsieur Sébastien PIERRE
  - Délégué suppléant : Madame Martine MASSOU
- 4- **Rappelle** la liste des représentants à EAU47 :

Commune	Titulaire	Suppléant
AIGUILLON	MELON Christophe	LARRIEU Catherine
	GIRARDI Christian	PEDURAND Michel
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	ELLAM Corinne
BAZENS	BREUIL Marielle	UNAL Alain
BOURRAN	ALBERGUCCI Jean-Pierre	MARTY Claudine
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO Jean-Pierre	ORLIAC Dominique
COURS	JANAILLAC Nicolas	TROUPEL Jean-Pierre
DAMAZAN	MASSET Michel	ROSSATO Stéphane
FRÉGIMONT	PROVENT Mireille	BAREI Bruno
GALAPIAN	LEBON Georges	SOULAGE Joël
GRANGES-SUR-LOT	PEROLARI Jean-Pierre	PEROLARI Roger
LACÉPÈDE	FOURNIE Francis	PEDRINI Serge
LAGARRIGUE	BEAUDOIN Adrien	LAURENT Jean-Claude
LAUGNAC	GIBRAT Alain	VIGUIER Jean-Pierre
LUSIGNAN-PETIT	CHAUDAGNE Sébastien	ZAMBONI Thierry
MADAILLAN	PILON Arnaud	FORT Jean-Jacques
MONHEURT	MESSINES André	MANEC Michel
MONTPEZAT D'AGENAIS	CARREGUES Patrick	ROSSI Tino
NICOLE	PIERRE Maurice	BODET Christian
PORT-SAINTE-MARIE	BROUILLARD Thierry	VEZZOLI Alain
PRAYSSAS	RUGGERI Aldo	CASSANT Jean-Yves
PUCH D'AGENAIS	LAFFARGUE Jean-Michel	LAGARDERE Christian
RAZIMET	ISSERT Jean-Pierre	TEULLET Daniel
SAINTE LAURENT	TREVISAN Jocelyne	GHILARDI Stéphanie
SAINTE-LÉGER	SAUBOI Bernard	PONCHARREAU Isabelle
SAINTE-LÉON	<b>HUET Jean-Michel</b>	<b>En attente</b>
SAINTE-PIERRE-DE-BUZET	CAMARA GONZALEZ Grégory	YON Patrick
SAINTE-SALVY	<b>PIERRE Sébastien</b>	<b>MASSOU Martine</b>
SAINTE-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	DEMARIA Eric
SEMBAS	RENTENIER Daniel	JOUFFRAIN Véronique

Pour copie certifiée conforme,

Le Président,  
Michel MASSET




La secrétaire de séance,  
Nathalie BUGER


